

LE TELETRAVAIL

Pour les personnels qui **ne sont pas** concernés par l'utilisation des logiciels du Système d'Information (jefyco, harpège, hyperplanning, ...)

Utilisation des webmails :

Guadeloupe : <https://bakanik.univ-antilles.fr/mail>

Martinique : <http://organisation.martinique.univ-antilles.fr>

Ou du VPN pour ceux qui l'ont déjà.

Pour les personnels **qui sont** concernés par l'utilisation des logiciels du Système d'Information (jefyco, harpège, hyperplanning, ...)

Utilisation du bureau à distance :

Guadeloupe : gptspers.univ-antilles.fr

Martinique : mqtspers.univ-antilles.fr

- Une notice de création de l'accès à ces serveurs à partir des ordinateurs personnels sera diffusée au cours de la journée du mardi 17 Mars par la DSIN aux personnes désignées par les facultés.
- Une assistance téléphonique et par e-mail (assistance.teletravail@univ-antilles.fr) est mise en place. Les modalités de son utilisation seront aussi communiquées au cours de la journée du 17 mars.

Attention : Pour les personnels de Guadeloupe, le processus de connexion amènera à un changement de mots de passe obligatoire. Attention : Il est demandé aux personnels de porter une attention particulière à ce changement de mot de passe, car ce dernier sera celui à fournir aussi pour l'accès au Wifi, à e-cursus et à d'autres services numériques. Le mot de passe utilisé habituellement pour l'accès aux e-mails restera le même.

LA CONTINUITE PEDAGOGIQUE

La continuité pédagogique passera par l'utilisation de la plateforme des cours en ligne eCursus <https://ecursus.univ-antilles.fr>

Cette plateforme qui permet un large panel d'activités pédagogiques sera notamment utilisée pour la mise à disposition de ressources et activités pédagogiques à destination des étudiants.

Elle permettra aussi aux étudiants de poursuivre leurs enseignements en classe virtuelle (webconférence).

A partir du jeudi 19, tous les jours de 11h à 12h, la DSIN organisera une assistance, sous forme de classe virtuelle, à destination des enseignants qui souhaitent utiliser eCursus et ses webconférences.

Au cours de cet accompagnement, seront abordés les sujets suivants :

- Utilisation du compte sesame pour la connexion à eCursus
- Comment créer un espace de cours et déposer des ressources
- Comment réaliser une classe virtuelle

Une demande de participation aux classes virtuelles d'accompagnement, devra être envoyée à dsin-covid@univ-antilles.fr

Les enseignants déjà formés à l'utilisation de eCursus et de ses classes virtuelles peuvent d'ores et déjà re-programmer leur cours.

LA PRISE EN COMPTE DES VACATAIRES

Les composantes devront fournir la liste de leurs vacataires. Cette liste précisera l'adresse e-mail de ces personnes et celles qui sont susceptibles de devoir intervenir dans les jours qui viennent.

L'initialisation des comptes numériques qui leurs seront créés, si elles n'en disposent pas déjà, se fera à distance via un échange par e-mail avec la DSIN.

Les personnels vacataires seront invités par les composantes à participer aux classes virtuelles organisées par la DSIN pour la découverte des dispositifs d'enseignement de l'UA.